



Rupture contrat pension chevaux par dépositaire. Paiement préavis

Par danielzebre

Bonjour,

Dans le cadre d'un contrat de dépôt concernant la pension de 5 chevaux, le dépositaire m'a signifié à son initiative et de façon unilatérale la rupture du contrat et donc le congé pour la pension de mes chevaux le 19/07/2020, avec un préavis contractuel d'un mois.

La pension était réglée par avance du 1er au 31/07/2020.

J'ai eu la chance de trouver une nouvelle pension rapidement.
Mes chevaux ont donc quitté les lieux le 25/07/2020.

Le dépositaire, à l'origine de la décision de congé, me réclame malgré tout le règlement de la pension jusqu'au 19/08/2020, fin du préavis.

Peut-il me réclamer cette somme alors que j'ai trouvé une solution de remplacement pendant la période de préavis à l'initiative du dépositaire.

Merci par avance.